



PREFET DU VAR

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS

Commune de Viduban

APPROUVE
Commissaire à mon arrêté en
date de ce jour, le 14 FEV. 2014
Le Préfet.

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

Signature

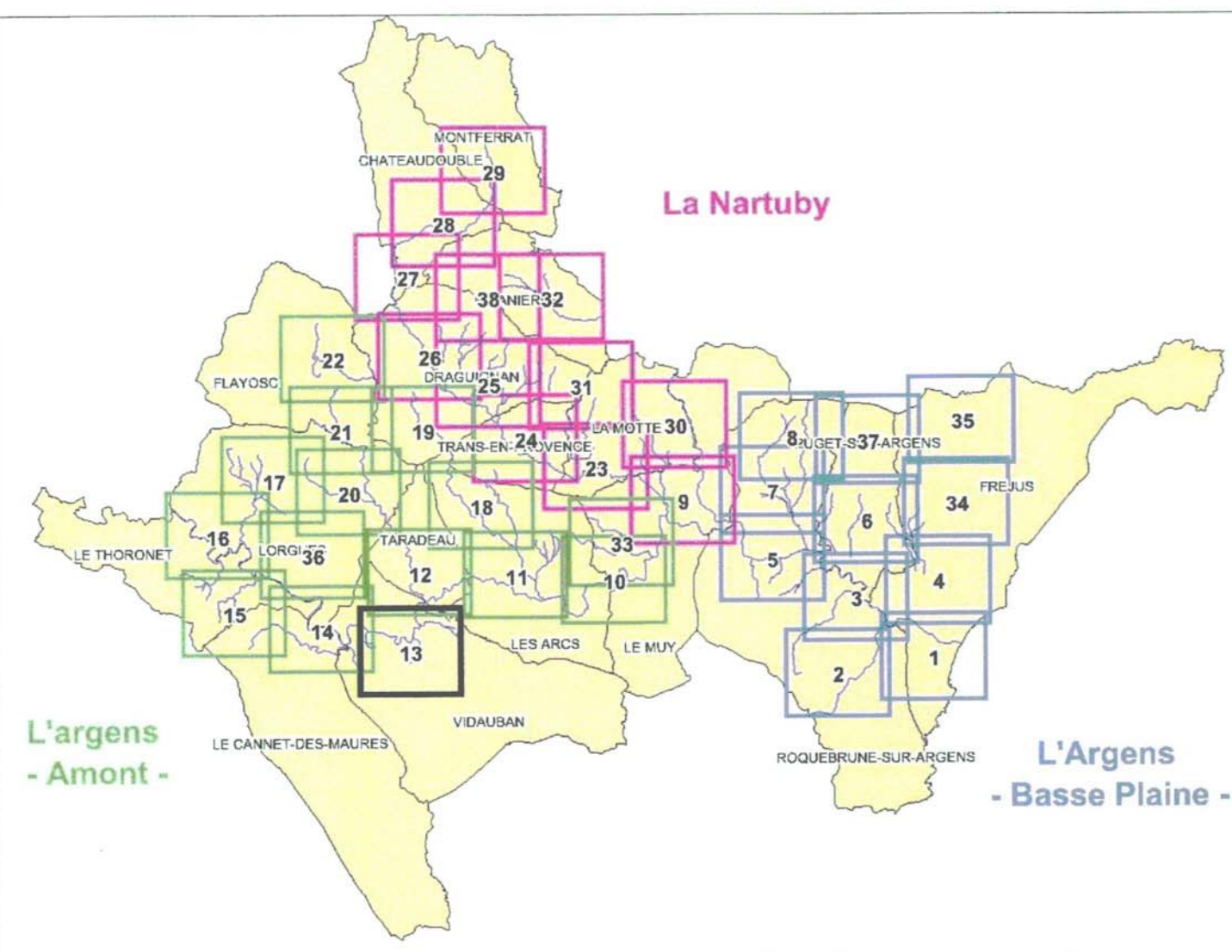
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Pierre GAZDIN

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
PNN Risques

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement	Régime d'écoulement	
	Régime d'écoulement	Régime d'écoulement
Régime d'écoulement	R1	R2
Régime d'écoulement	R3	R4
Régime d'écoulement	B1	B2
Régime d'écoulement	B3	B4



0 100 200
Mètres



Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Sivoir CETMEF 2011; DDTM 83; Safer 2011
AZI 2006 et IPSAU 2007

13MHY03123_PPR1_DEFINITIVE_ALEA_ARGENS_amont_A_WOR - AS

